

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Burpee, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord*, 1867.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été alors lue par le greffier, et elle est comme suit :—

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 29 janvier 1900.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du parlement fédéral le jeudi, 1er février, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

HARRY GRAHAM, Capitaine A. D. C.
Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir Gilbert John Elliot, comte de Minto et vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Il m'est encore donné l'agréable devoir de vous féliciter sur la prospérité continue du Dominion et sur l'accroissement remarquable du volume général des revenus et des exportations et importations du pays.

Des hostilités ayant malheureusement éclaté durant la vacance, entre la Grande-Bretagne et la République Sud-africaine, mes ministres ont jugé à propos d'anticiper l'action du parlement en équipant et expédiant au siège de la guerre deux contingents de volontaires comme une preuve pratique de la profonde dévotion et de la loyauté de tout le peuple du Canada envers la Souveraine et les institutions de l'Empire britannique.

Sous ce rapport le peuple du Dominion peut être fier et se féliciter qu'en sus des contingents envoyés par le gouvernement, une autre force canadienne est en voie d'être organisée et envoyée aux frais particuliers du Haut Commissaire du Canada. Cette action généreuse et patriotique de la part de Lord Strathcona reflète le plus grand honneur sur lui et sur le Dominion qu'il représente.

J'ai été chargé de vous faire connaître que Sa Majesté apprécie hautement la loyauté et le patriotisme ainsi déployés, ce qui, venant après la préférence donnée sous le tarif actuel aux articles de manufacture anglaise, a eu le plus heureux effet en cimentant et intensifiant les relations cordiales qui subsistent entre le Canada et la mère patrie.

Un projet de loi sera soumis à votre approbation, à l'effet de payer le coût de l'équipement et du paiement des contingents canadiens.

Les mesures qui ont été prises de temps à autre pour faciliter le sûr transport des articles alimentaires aux marchés européens ont eu pour résultat d'augmenter considérablement l'exportation de plusieurs produits importants, et il sera peut-être nécessaire, dans l'intérêt de cette très importante branche d'industrie d'exiger une inspection plus soignée que de coutume, afin de maintenir le haut degré d'excellence déjà obtenu et qui est absolument indispensable si la population du Canada veut développer son grand et profitable commerce de ces denrées avec d'autres pays.

Il me fait plaisir d'observer que les rapports du ministère des Postes donnent bonne raison de croire que la perte temporaire de revenus causée par la grande réduction récemment faite dans le port des lettres sera promptement réparée par l'augmentation de correspondance qui en découlera.

Des négociations sont en cours aujourd'hui avec plusieurs de nos colonies-sœurs dans les Antilles qui résulteront, nous l'espérons, à augmenter et développer notre commerce avec ces îles, et probablement avec certaines parties du continent adjacent du Sud-Amérique.

Je suis heureux de voir que, conformément à la politique définie à la dernière session du parlement, des règlements soigneusement étudiés ont été adoptés applicables à tous les chemins de fer et travaux publics sous le contrôle fédéral, pourvoyant amplement à la protection hygiénique et au soin médical des ouvriers.

L'attention du gouvernement a été appelée aux conflits qui s'élèvent parfois entre ouvriers et patrons. Bien qu'il ne serait peut-être pas possible d'empêcher complètement ces difficultés au moyen de la législation, mon gouvernement est d'avis que plusieurs des différends pourraient être évités si l'on pouvait établir de meilleures dispositions pour l'intervention amiable de conseils de conciliation, dont les conclusions, tout en n'étant pas légalement obligatoires, auraient beaucoup de poids des deux côtés, et contribueraient à amener une opinion publique intelligente à peser sur ces sujets compliqués. Vous serez invités à examiner si la législation provinciale à ce sujet, ne pourrait pas être utilement perfectionnée en y ajoutant une disposition visant à l'établissement d'un tribunal fédéral pour aider au règlement de ces questions.

Je suis heureux de constater que le nombre de colons qui ont pris des terres dans le Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest est plus considérable que dans toute année passée, et est une preuve convaincante du succès qui a couronné les efforts qu'a faits mon gouvernement pour encourager l'immigration, et je n'ai aucun doute que la production toujours croissante de l'Ouest aidera matériellement à l'accroissement du commerce de tout le Dominion. Tandis que les efforts faits pour accroître la population de l'Ouest ont si bien réussi, on a apporté aussi beaucoup d'attention au rapatriement des Canadiens qui, à une époque moins prospère, ont quitté le Canada. Vous serez contents d'apprendre que cette œuvre a donné les meilleurs résultats.

Pendant la vacance mon gouvernement s'est occupé du sujet d'une commission des chemins de fer. Des renseignements très précieux ont été recueillis et sont encore en voie de l'être, et lorsqu'ils seront complétés et vous seront soumis, nul doute qu'ils recevront de votre part toute la considération que l'importance du sujet mérite.

Il me fait plaisir d'annoncer que notre réseau de canaux, reliant les grands lacs à l'Atlantique, a été complété de façon à permettre aux vaisseaux tirant quatorze pieds de passer de la tête du lac Supérieur à la mer. L'ardeur et le succès avec lesquels mon gouvernement a poussé ces travaux ont déjà attiré l'attention de ceux qui sont intéressés dans le transport des produits de l'Ouest, et il y a tout lieu d'espérer que lorsque les facilités nécessaires pour le prompt et facile manement du trafic

océanique auront été fournies, et qui sont aujourd'hui en voie d'exécution, les ports canadiens commanderont une bien plus grande part du trafic de l'Ouest.

Dés mesures seront introduites pour renouveler et modifier les lois concernant les banques, pour régulariser le taux d'intérêt payable sur jugements rendus par les tribunaux, pour pourvoir au prochain recensement décennal, pour le meilleur arrangement des districts électoraux, pour modifier le Code criminel et les lois relatives à d'autres sujets importants.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics vous seront soumis, ainsi que les prévisions pour l'année prochaine; ils ont été préparés en vue de l'économie et du rapide accroissement du Dominion.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je recommande à votre sérieux examen les sujets que j'ai mentionnés, me confiant à votre patriotisme et votre jugement.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat un bill intitulé : "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence prononcé du trône, et

Il a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.